MANUEL DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

APPRENDRE LE LATIN

GRANDS DÉBUTANTS

- Syntaxe et morphologie
- Extraits, littérature et civilisation
- Vocabulaire

3e édition revue et enrichie

Jean-Christophe COURTIL
Régis COURTRAY
Paul FRANÇOIS
Valérie GITTON-RIPOLL
Anne-Hélène KLINGER-DOLLÉ

ellipses

Chapitre 1

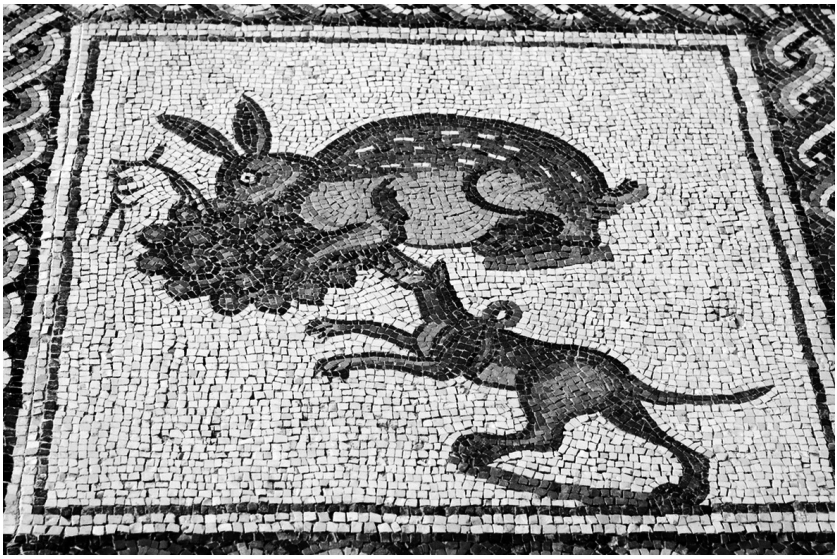

Fig. 1. Lièvre croquant du raisin. Fragment de la mosaïque romaine de Lod (Israël) autour de 300 apr. J.-C.

Introduction

1. Expansion géographique

Le latin est la langue de Rome et de son empire, et l'histoire de son expansion suit celle des conquêtes romaines. Le latin est en effet d'abord la langue d'un petit peuple venu en Italie centrale, dans la région appelée Latium, vers le début du Ier millénaire av. J.-C. D'autres langues étaient alors parlées en Italie, apparentées ou non au latin (grec, gaulois, étrusque, osque, falisque, ombrien…), mais elles se sont peu à peu effacées. Au IIe siècle apr. J.-C. (expansion maximale de l'empire), le monde romain allait de Gibraltar à la mer Noire, et du sud de la Bretagne (actuelle Grande-Bretagne) à l'Afrique du Nord. Il était limité à l'Est et au Nord par trois fleuves qui formaient des frontières : le Rhin, le Danube, l'Euphrate.

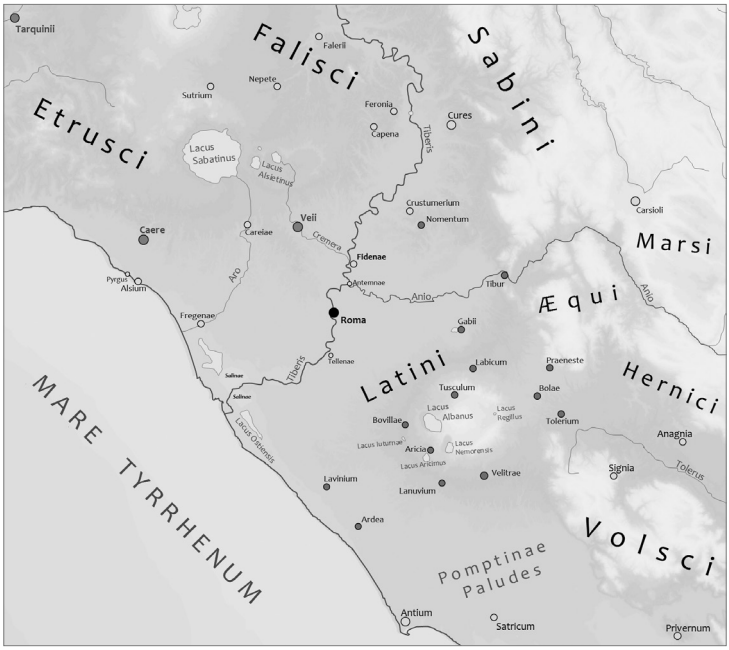

Carte 1. Le Latium et la Campanie

Carte 2. L'Empire romain à la fin du IIe siècle

2. Langues romanes

Lorsque l'Empire romain a perdu son unité politique (et donc linguistique) avec les invasions barbares (ce qui s'est fait progressivement, à partir du ve siècle apr. J.-C.), deux cas de figure se sont présentés :

- dans les pays romanisés depuis longtemps, la langue latine, adoptée par la population, a été conservée et a évolué de manière différenciée, notamment sous l'influence de la langue vernaculaire. C'est ce qu'on appelle les **langues romanes**, qui viennent du « romain », c'est-à-dire de la langue romaine : français, espagnol, portugais, italien, catalan, occitan, roumain… Ainsi, le mot latin *iocus* (« jeu ») a donné les mots français *jeu*, italien *gioco*, espagnol *juego*, catalan *ioc*, roumain *ioc*, portugais *jogo*, occitan *jòc* ;
- dans les pays où l'influence latine a été de moindre importance (Germanie, pays slaves, est du bassin méditerranéen qui avait conservé le grec comme langue administrative), la langue d'origine a continué d'être parlée.

3. Étapes de l'histoire du latin

Toute langue tend à évoluer, comme le montrent les différences entre français écrit et français parlé ; la langue écrite est plus conservatrice et se modifie plus lentement. Le latin a été influencé par d'autres langues, comme le grec, l'étrusque, le gaulois…, auxquelles il a emprunté des mots ou des tournures ; sa prononciation s'est peu à peu modifiée. La langue de référence pour tous ceux qui apprennent le latin aujourd'hui est le latin classique de l'époque de Cicéron (Ier s. av. J.-C.).

On distingue plusieurs étapes de l'histoire du latin en tant que langue vivante. Nous ne pouvons l'étudier, naturellement, qu'à partir du moment où cette langue est entrée dans l'histoire, où elle a été écrite, et où les documents conservés nous permettent de la connaître (les premiers témoignages datent du ve siècle av. J.-C.).

a. Le latin archaïque (jusqu'au début du Ier siècle av. J.-C.)

Période républicaine, qui s'étend de 509 à 27 av. J.-C.

Auteurs principaux : Plaute, Térence (comédie) ; Caton.

b. Le latin classique (du Ier siècle av. J.-C. au début du Ier siècle apr. J.-C.)

La République se termine avec des guerres civiles et l'instauration par Auguste d'un pouvoir de type monarchique (le Principat).

Auteurs principaux : Cicéron (art oratoire) ; Salluste, César, Tite-Live (histoire) ; Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Properce, Tibulle, Ovide (poésie).

c. Le latin impérial (Ier et IIe siècles apr. J.-C.)

Désormais, Rome est gouvernée par des empereurs.

Auteurs principaux : Sénèque (philosophie et tragédie) ; Quintilien (rhétorique) ; Suétone, Tacite (histoire) ; Lucain, Juvénal, Martial, Stace (poésie) ; Pétrone, Apulée (roman) ; Celse, Pline l'Ancien (littérature scientifique) ; Pline le Jeune (littérature épistolaire).

d. Le latin tardif (du IIIe au Ve siècle)

Au IVe siècle, le christianisme devient religion officielle. À la fin du IVe siècle, l'Empire romain d'Occident (de langue latine) et l'Empire romain d'Orient (de langue grecque) se séparent.

Auteurs principaux : Tertullien, Cyprien, Augustin, Jérôme, Ambroise (littérature chrétienne) ; Boèce (philosophie) ; Ausone, Rutilius Namatianus, Claudien, Sidoine Apollinaire (poésie) ; Ammien Marcellin (histoire) ; Symmaque (épistolaire).

e. Le latin roman (du VIe au VIIIe siècle)

Des peuples barbares se sont installés sur le territoire de l'empire.

Auteurs principaux : Grégoire de Tours (littérature chrétienne) ; Isidore de Séville (littérature encyclopédique) ; Jordanès (histoire).

Quand a-t-on cessé de parler latin ? Certains linguistes disent que la langue latine n'est pas morte, puisqu'il y a une évolution insensible vers les langues romanes : nous parlons toujours latin, en quelque sorte. Plus traditionnellement, on situe la fin du latin au VIIIe siècle apr. J.-C., avec le critère suivant : c'est l'époque où le latin commence à n'être plus compris et a besoin d'être traduit en « roman ». Un des premiers textes dans la langue française est celui des *Serments de Strasbourg*, en 842, qui définit le partage de l'empire de Charlemagne entre ses héritiers.

Cependant, la langue écrite, littéraire, s'est maintenue plus longtemps : au Moyen Âge, elle était utilisée – avec quelques particularités lexicales, morphologiques et syntaxiques – par l'Église et dans les administrations. Elle est la langue de la liturgie et de la théologie, du droit, de la philosophie, des sciences, et souvent de la littérature (Abélard, Bernard de Clairvaux, Thomas d'Aquin, les *Carmina Burana*…). À la Renaissance, les humanistes et écrivains néo-latins (Pétrarque, Poggio Bracciolini dit Le Pogge, Ange Politien, Érasme, Guillaume Budé, Thomas More, etc.) revivifient l'ensemble de la culture antique, dans une langue plus classicisante que le latin médiéval. Dans les universités, l'enseignement en latin s'est maintenu jusqu'au XVIIe siècle. Descartes a écrit en latin le *Discours de la Méthode* (d'où est tirée la célèbre formule *Cogito, ergo sum*) ; c'est la langue qu'ont utilisée les philosophes Spinoza et Leibniz. Il existait encore au XIXe siècle un enseignement de vers latins dans les lycées ; les dissertations et les thèses se faisaient en cette langue[1]. De nos jours encore, la langue latine reste la langue officielle de l'Église catholique, et quelques groupes de passionnés s'efforcent de garder une pratique de « latin vivant ».

1. Henri Bergson, *Quid Aristoteles de loco senserit*, 1889 ; Jean Jaurès, *De primis socialismi Germanici lineamentis apud Lutherum, Kant, Fichte et Hegel*, 1892.

4. Origine du latin

De même que les langues romanes ont comme source commune le latin, les linguistes ont mis en évidence que le latin, ainsi que d'autres langues présentant entre elles certaines ressemblances lexicales, morphologiques, syntaxiques, dérivaient d'une même source. Par exemple, le nom du *frère* est très proche en latin (*frater*), en grec (*phrater*), en sanscrit (*bhratar*), en anglais (*brother*), en allemand (*Bruder*). C'est la même chose pour le nom du père : latin *pater*, gr. *pater*, sanscrit *pitar*, gotique (ancêtre des langues germaniques) *fadar* (d'où sont issus l'allemand *Vater,* l'anglais *father*). Or, les termes de parenté sont essentiels et ne s'empruntent pas d'une langue à l'autre ; de plus, ils sont attestés sur des zones géographiques très éloignées les unes des autres (de la Grande-Bretagne à l'Inde). À partir du milieu du XIXe siècle, les linguistes (Bopp, Saussure, Kurylowicz, Benveniste…) ont donc supposé, grâce à la méthode de la grammaire comparée, l'existence d'une langue-ancêtre que l'on a appelée l'indo-européen, de laquelle auraient dérivé toutes ces langues. L'indo-européen devait être parlé quelques millénaires av. J.-C., avant l'invention de l'écriture, et avant que les locuteurs se séparent en plusieurs branches, donnant naissance au grec ancien, au sanscrit, aux langues celtiques, germaniques, italiques…

Étude de la langue

Prononciation du latin

La prononciation actuelle du latin est différente suivant les pays, bien qu'on tende à une unité qui la rapprocherait le plus possible de celle du latin classique. En France même, la prononciation a varié selon les époques : le jeu de mot d'*Astérix* sur le nom du camp de *Petibonum* n'est compréhensible qu'avec l'ancienne prononciation *-um* = *-om*. Longtemps en effet, le latin a suivi la prononciation du latin d'Église, influencée par l'italien. Depuis les années 1950, on a adopté la prononciation dite « restituée », plus exacte, et fondée sur les acquis de la linguistique historique et les renseignements donnés par les grammairiens latins eux-mêmes.

1. L'alphabet

Il comprend vingt-trois lettres, c'est-à-dire trois de moins qu'en français (J, U, W). Toutes les lettres se prononcent, et toujours de la même façon (pas de *e* muet par exemple).

Lettres	Phonèmes	Remarques et exemples
A	[a]	Pas de nasalisation des voyelles : *angelus*, « ange » ; *amplus*, « ample ».
B	[b]	*bene*, « bien ».
C	[k]	Jamais sifflante : *Cicero*, ni chuintante : *machina*, « machine ».
D	[d]	*deus*, « dieu ».
E	[e]	*respondere*, « répondre ».

F	[f]	*facio*, « je fais ».
G	[g]	Toujours dur : *Gallia*, « Gaule » ; *agnus*, « agneau » ; *generosus*, « généreux ». Les deux lettres *gu* peuvent noter une seule consonne labiovélaire [g^w] devant voyelle : *anguis*, « serpent », mais aussi la syllabe *-gu-* : *augurium*, « augure ».
H		Ne se prononce plus en latin classique (*hora*, « heure » ; *pulcher*, « beau »), sauf comme aspiration (souffle) artificielle, notamment dans les emprunts grecs (*theatrum*, *charta*).
I	[i] [j]	Note une voyelle : *iter*, « chemin » ; *Titus* (prénom). Note aussi la consonne [j] (comme dans le français *yeux*) : *iuro*, « je jure » ; *iuuenis*, « le jeune homme ». Cette consonne est parfois écrite *j* dans certains manuels scolaires et dictionnaires.
K	[k]	Rare (graphie archaïque) : *Karthago* ; *Kalendae*.
L	[l]	*lupus*, « loup » ; même prononciation s'il est redoublé : *uilla*, « ferme » ; *mille*, « mille ».
M	[m]	*templum*, « temple ». Pas de nasalisation.
N	[n]	*honestus*, « honnête » ; *sapientia*, « science ». Pas de nasalisation.
O	[o]	*lego*, « je lis ».
P	[p]	*pius*, « pieux ». *Ph* se prononce [f] : *philosophia* ; *Orpheus*.
QV, qu	[kw]	La lettre *q* s'utilise seulement en combinaison avec *u* pour former la labiovélaire k^w, consonne unique dont l'articulation change au cours de l'émission : *aqua*, « l'eau » ; *qui*, « qui ».
R	[r]	*rana*, « grenouille ».
S	[s]	Jamais [z] : *rosa*, « rose », comme *rosse*.
T	[t]	Jamais [s], même dans les mots en *-ti-* : *gratia*, « grâce ».
V, u	[ou] [w]	Note une voyelle : *lupus*, « loup ». Note aussi la consonne [w] dans les éditions universitaires modernes : *uinum*, « vin » (comme dans l'anglais *wine*). Par convention, on note cette consonne *u* dans les éditions universitaires modernes et *v* dans certains manuels scolaires et dictionnaires.
X	[ks]	*axis*, « axe » ; ne se prononce jamais [cz] : *exemplum*.
Y	[u]	Cette lettre, empruntée au grec, rend dans cette langue notre son *u* qui n'existait pas en latin : *Pythia*, « Pythie ».
Z	[z]	Cette lettre, empruntée au grec, se prononçait [z] à l'époque romaine : *Zephyrus*, « Zéphyr ».

Il existe de surcroît trois autres voyelles appelées **diphtongues** (une diphtongue est une voyelle dont le timbre change au cours de l'émission), qui se notent par la double graphie *au*, *ae* et *oe* (plus une rare diphtongue *eu*).

AE	[ae]	*aequus*, « égal ».
AU	[aou]	*aurum*, « l'or ».
OE	[oe]	*moenia*, « murailles » ; *Poenicus*, « punique ».

2. Les quantités vocaliques et l'accentuation des mots

Le système vocalique latin n'est pas simplement composé de cinq voyelles simples (*a*, *e*, *i*, *o*, *u*) et de trois diphtongues, mais de beaucoup plus, car les voyelles peuvent être longues ou brèves. On note la longueur par des signes diacritiques au-dessus des lettres : *ē* / *ĕ*. La longueur d'une voyelle peut suffire à distinguer deux mots : *uĕnit*, « il vient » / *uēnit*, « il vint » ; *lĕgit* « il lit » / *lēgit*, « il a lu », *lĕuis*, « léger » / *lēuis*, « lisse » ; *rēgis* « du roi » / *rĕgis* « tu diriges ».

Il existait en latin archaïque un accent de hauteur, caractérisé par une montée de la voix (accent musical), qui frappait une syllabe plus que les autres : *multitúdinem*. Cet accent est devenu un accent d'intensité à partir du IVe siècle apr. J.-C. : la syllabe est prononcée plus fortement que les autres. Cet accent d'intensité explique nombre d'évolutions phonétiques dans les langues romanes : *régem* > fr. *roi* est accentué sur la première syllabe, qui s'est donc mieux maintenue ; de même *úna* > fr. *une* (e muet).

Les cas, les fonctions, la déclinaison

1. Révision : les fonctions des substantifs dans la phrase française

Voici comment la grammaire traditionnelle analyse la syntaxe des noms[1]. En français comme en latin, le substantif (ou nom) remplit toujours une fonction dans la phrase. Il peut être employé comme :

- **Sujet**

  Le sujet désigne la personne ou la chose qui fait ou subit l'action du verbe.
  ▸ **Ex.** : Les enfants jouent à cache-cache. La surprise a été trouvée.

- **Apostrophe**

  L'apostrophe désigne la personne à qui l'on adresse la parole.
  ▸ **Ex.** : Pierre, où vas-tu ?

- **Complément du nom (CDN)**

  Le complément du nom complète un autre nom ou un pronom. En français, il est relié au nom qu'il complète par une préposition (« de », « à »…).
  ▸ **Ex.** : Je consulte les livres de la bibliothèque.

- **Complément d'objet direct (COD)**

  Il dépend directement du verbe qui ne se construit pas sans lui (ou change alors de sens). *Je vois le chat.* / *Je vois.* (= Je comprends.) Il n'y a pas de préposition. Certains verbes, dits transitifs, reçoivent un complément d'objet direct ; le complément d'objet direct précise sur qui ou sur quoi porte le procès (ce qui se passe, action ou état) exprimé par le verbe.
  ▸ **Ex.** : Il emprunte des livres.

1. Nous entendons par syntaxe des noms l'organisation de ces mots dans la phrase et les rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec le verbe.

- **Complément d'objet indirect (COI)**

Si le complément d'objet est relié *indirectement* au verbe par une préposition, on parle de complément d'objet indirect. Il est souvent introduit en français par la préposition « à ».

Ce complément indirect peut être un complément d'objet.

▸ **Ex.** : Il pense à ses rêves.

Il peut également s'agir d'un complément d'intérêt, qui indique à qui profite (ou nuit) l'action faite par le sujet du verbe.

▸ **Ex.** : Il prête son stylo à un ami. Il prépare la table pour les invités. Il lui refuse son aide.

Quand le GN est remplacé par un pronom, il n'y a pas de préposition : *Il lui refuse son aide*.

- **Apposition**

Le nom (ou groupe nominal) mis en apposition est un ajout (non nécessaire) ; il est placé à côté d'un autre groupe nominal, dont il peut être séparé par une virgule, parfois par la préposition « de ». L'apposition fait référence au même être ou à la même chose que le nom près duquel elle est placée.

▸ **Ex.** : Le poète Virgile ; Jupiter, dieu très puissant ; la ville de Rome.

- **Attribut**

L'attribut fait référence, par l'intermédiaire d'un verbe, au même être ou à la même chose que le nom ou le pronom dont il est attribut. Il existe des attributs du sujet et des attributs du complément d'objet direct.

Un nom est attribut du sujet s'il est relié à lui par un verbe d'état (être, devenir, paraître, rester, sembler, demeurer, avoir l'air, passer pour…) ou certains verbes au passif (être élu, être désigné…).

▸ **Ex.** : Rome est devenue une grande cité.

On rencontre un attribut du complément d'objet direct après des verbes comme « appeler, croire, élire, faire, nommer, proclamer, trouver, choisir pour, tenir pour, considérer comme »…

▸ **Ex.** : Ils choisissent des étudiants pour délégués.

- **Complément circonstanciel (CC)**

Le complément circonstanciel est un complément non essentiel de la phrase (il peut être déplacé ou supprimé sans nuire à la construction de la phrase).

Il indique dans quelle circonstance se fait l'action exprimée par le verbe ; cette circonstance peut porter sur le lieu, le temps, la cause, le moyen, le but… On distingue ainsi, notamment :

- le complément circonstanciel de lieu. **Ex.** : Je pars en vacances à Rome.
- le complément circonstanciel de temps. **Ex.** : Ce week-end, je vais au cinéma.
- le complément circonstanciel de manière. **Ex.** : Je danse avec grâce.
- le complément circonstanciel de but. **Ex.** : Je danse pour mon plaisir.